

PERMIS BCS

LE DEROULEMENT DE LA FORMATION CONDUITE SUPERVISEE A PARTIR DE 18 ANS

La formation en conduite supervisée est une forme de conduite accompagnée réservée aux personnes âgées d'au moins 18 ans. Elle s'applique à la catégorie B du permis de conduire. Elle peut se faire soit directement à l'issue de la formation initiale, soit après un échec à l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire. Elle implique le respect de règles de conduite particulières.

Qui est concerné ?

L'apprentissage en conduite supervisée des véhicules légers s'adresse aux candidats, de 18 ans au minimum, qui souhaitent acquérir une expérience de conduite avant le passage de l'examen du permis de conduire ou après, en cas d'échec(s) à l'épreuve pratique. Pour vous inscrire, vous devez aussi avoir l'accord de l'assureur du véhicule.

Il faut dans tous les cas :

- être inscrit auprès d'un établissement d'enseignement de la conduite,
- avoir fait par le biais de cet établissement une demande d'inscription au permis de conduire auprès des services de l'État,
- avoir réussi l'épreuve théorique générale du permis (le code)
- avoir suivi au préalable la formation initiale,(REMC)
- avoir obtenu un accord préalable écrit de la société d'assurances auprès de laquelle a été souscrit le contrat pour le ou les véhicules utilisés pendant l'apprentissage sur l'extension de garantie nécessaire (cet accord précise le ou les noms des accompagnateurs autorisés par la société d'assurances à assurer cette fonction),
- avoir obtenu l'attestation de fin de formation initiale, donc l'accord du formateur.

La formation initiale ne peut pas être inférieure à 20 heures de cours de conduite avec un moniteur sauf si vous êtes :

Élève suivant une formation limitée à la conduite de véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique : un volume minimum de 13 heures est requis.

Au terme de cette formation, vous recevez l'attestation de fin de formation initiale.

À qui s'adresse la conduite supervisée ?

L'apprentissage en conduite supervisée des véhicules légers s'adresse aux candidats, de 18 ans au minimum, qui souhaitent acquérir une expérience de

conduite avant le passage de l'examen du permis de conduire ou après, en cas d'échec(s) à l'épreuve pratique.

Quelles sont les conditions d'accès ? On peut choisir la conduite supervisée :

- soit avant le passage de l'épreuve pratique (au moment de l'inscription à l'auto-école ou à tout moment de la formation) ;
- soit après un échec à l'épreuve pratique.

Pour y accéder ; au moment de l'inscription à l'auto-école ou à tout moment de la formation

Cette période débute par un rendez-vous préalable qui a lieu en présence de l'enseignant de la conduite, de l'élève et du futur accompagnateur. L'enseignant dispense alors ses conseils aux deux parties pour bien commencer la période de conduite supervisée.

Après un échec à l'épreuve pratique, Le candidat a la possibilité d'accéder directement à la conduite supervisée, à condition d'avoir validé lors de l'examen des compétences minimales prédéfinies. Si les compétences minimales requises n'ont pas été validées, l'accès à la conduite supervisée reste possible dans les conditions précisées au paragraphe précédent (accès à la conduite supervisée « à tout moment de la formation »).

Déroulé de la formation

La conduite supervisée n'impose ni durée minimale, ni distance minimale à parcourir.

Quels avantages pour le candidat ?

Acquérir un maximum d'expérience et de confiance au volant avant le passage de l'épreuve pratique ; améliorer à moindre coût ses acquis, notamment en attendant de repasser l'examen pour celui qui a échoué à l'épreuve pratique.

Conditions relatives à l'accompagnateur

L'accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins cinq ans. Il est possible pour l'élève d'avoir plusieurs accompagnateurs dans ou hors du cadre familial.

L'accompagnateur doit avoir obtenu au préalable l'accord de sa compagnie d'assurance. L'assureur peut refuser si l'accompagnateur a commis des infractions graves.

L'accompagnateur ne doit pas, dans les 5 années précédentes, avoir fait l'objet d'une annulation ou d'une invalidation du permis de conduire.

Le véhicule doit être équipé de 2 rétroviseurs latéraux et un signe distinctif conduite accompagnée doit être apposé à l'arrière du véhicule.

Le Déroulement de la formation avant le départ en CONDUITE SUPERVISEE

La circulation est interdite à l'étranger.

Durant l'apprentissage, la vitesse est limitée.

Examen pratique

À l'issue de la formation en conduite supervisée, le candidat peut passer (ou repasser) l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire.

Attention :

en cas de succès, la formation en conduite supervisée ne réduit pas la durée de la période probatoire du permis de conduire et les nouveaux titulaires disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre 3 ans sans infraction avant d'en obtenir 12.

LE CODE ou Epreuve Théorique Générale

Immédiatement après votre inscription dans notre auto-école, vous allez vous consacrer à l'apprentissage du code de la route, afin de pouvoir vous présenter à l'examen et de le passer avec succès, c'est à dire avec un score inférieur ou égal à 5 fautes.

Notre forfait cours de code illimités vous permet de vous consacrer à l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu'il est essentiel de connaître (signalisation, priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur...) et de vous entraîner sur des séries type examen de 40 questions avec correction pédagogique et des séries thématiques de 20 questions (Stationnements, visibilité et éclairage, règles de circulation, notions pratiques...) spécifiquement ciblées pour vous permettre d'améliorer vos points faibles.

LA PRATIQUE B

Pour apprendre à maîtriser un véhicule, vous allez suivre un nombre minimum obligatoire de leçons de conduite pour atteindre un niveau suffisant et valider **les 4 compétences** de votre programme de formation à la conduite automobile.

Le nombre **MINIMUM LEGALE** obligatoire de ces leçons est de **20 heures** pratiques, toutefois la durée de votre formation dépend :

- de l'évaluation de départ obligatoire qui indique le volume prévisionnel et personnalisé de votre formation.
- du temps d'apprentissage nécessaire pour valider **l'ENSEMBLE** des objectifs des 4 compétences du programme (voir remc)

Quand ce niveau est atteint, vous serez présentés à l'examen du permis de conduire à l'âge minimum de 18 ans.

Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule école, et ce dès l'évaluation. Une pédagogie adéquate est appliquée par nos moniteurs afin de permettre aux élèves d'acquérir les

Connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être) le plus facilement possible.

La formation se décompose en 4 compétences définies par des objectifs à atteindre, les voici :

1 /MAITRISER

L'objectif principal est le savoir-faire (maîtrise du véhicule à allure lente, installation, départ, arrêt, ralentissement du véhicule en utilisant toutes les commandes). L'ouverture du regard sera travaillée pour maîtriser l'environnement grâce à l'apprentissage d'une vision lointaine sur l'avant, l'arrière et les cotés du véhicule.

2 /APPREHENDER

Les objectifs principaux sont le savoir-faire et le savoir-être (savoir se positionner sur la chaussée, savoir rechercher des indices formels - tels que les panneaux - et informels, respecter les distances de sécurité, savoir franchir les différents types d'intersection et savoir changer de direction).

3 /CIRCULER

L'objectif principal est le suivant : savoir circuler normalement sur route et en agglomération, connaître les différentes situations à risques liées à la circulation tout en maîtrisant son véhicule et en respectant les autres.

4 /PRATIQUER

L'objectif principal est de savoir circuler en toutes situations (route, agglomération, autoroute) et de connaître les risques particuliers. Il faut savoir s'insérer, circuler, sortir des routes et de l'autoroute à fort trafic, adapter son allure, tenir compte des conditions particulières liées à une faible adhérence, aux conditions atmosphériques, à une circulation en montagne et savoir réagir en situations d'urgence.

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

COMPETENCE N° 1

- MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPETENCE N° 2

- APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPETENCE N° 3

- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPETENCE N° 4

- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.





1. Maîtriser <i>le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul</i>	2. Appréhender <i>la route et circuler dans des conditions normales</i>	3. Circuler <i>dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.</i>	4. Pratiquer <i>une conduite autonome, sûre et économique</i>
<p>01. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.</p> <p>02. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.</p> <p>03. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.</p> <p>04. Démarrer et s'arrêter.</p> <p>05. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.</p> <p>06. Utiliser la boîte de vitesses.</p> <p>07. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe adoptant allure et trajectoire.</p> <p>08. Regarder autour de soi et avertir.</p> <p>09. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité</p>	<p>10. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.</p> <p>11. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.</p> <p>12. Adopter l'allure aux situations.</p> <p>13. Tourner à droite et à gauche en agglomération.</p> <p>14. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.</p> <p>15. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points.</p> <p>16. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en crêneau.</p>	<p>17. Evaluer et maintenir les distances de sécurité.</p> <p>18. Croiser, dépasser, être dépassé.</p> <p>19. Passer des virages et conduire en déclivité.</p> <p>20. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.</p> <p>21. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.</p> <p>22. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.</p> <p>23. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.</p>	<p>24. Suivre un itinéraire de manière autonome.</p> <p>25. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.</p> <p>26. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.</p> <p>27. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir.</p> <p>28. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).</p> <p>29. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.</p> <p>30. Pratiquer l'écoconduite.</p>